Comptes rendus

Gustave GAUTHEROT. — *La conquête d'Alger*, 1830, *d'après les papiers inédits du maréchal de Bourmont.* Préface de M. Louis Bertrand, de l'Académie française. — Paris, Payot, 1929 In-8° de 208 pages avec 9 planches hors-texte.

Dans son livre : *Un gentilhomme de grand chemin, le Maréchal de Bourmont* (Paris, 1926, in-8°), l'auteur avait fait tenir en un bref chapitre le récit des événements dont la prise d'Alger fut le terme. Il se réservait, en effet, « de consacrer à la question un livre spécial » et il ajoutait : « Les renseignements concernant la conquête d'Alger sont nombreux et importants dans les archives de Bourmont ».

L'ouvrage annoncé vient de paraître. Son titre indique qu'il s'agit d'une étude générale d'après des documents inédits. La bande qui l'entoure le présente comme « *le premier ouvrage complet* sur la plus belle conquête de la France. » On est donc fondé à penser que nous sommes en présence d'une œuvre définitive qui annule les travaux antérieurs.

En réalité nous sommes loin de compte. Sur l'expédition elle-même le livre ne renferme rien que l'on ne sût déjà. Les préparatifs, la traversée, les opérations militaires sont résumées avec une brièveté et une sécheresse de procès-verbal. Le pittoresque et la vie sont absents d'un récit dont l'indigence s'efforce parfois au style noble en des phrases de ce goût : « Si les ombres de la barbarie couvrent encore les profondeurs du continent noir, le soleil de la civilisation latine, voilà deux mille ans, avait jeté son manteau de pourpre sur toutes les régions méditerranéennes » (p. 11) — « Si les aigles impériales au bout de leurs étendards immobilisés, saluent frissonnantes l'aube de nouvelles conquêtes, on peut dire aussi que le drapeau blanc va par sa suprême victoire frayer la voie au drapeau tricolore ». (p. 48)

Sur les origines, sur les causes de l'expédition, ce qui s'appelle rien. La rocambolesque affaire Bacri est évoquée (après le récit de la prise d'Alger) dans une note (p. 122) dont les dix lignes sont aussi inexactes qu'insuffisantes. L'exposé des dis-

cussions entre les gouvernements français et britannique, celui des attaques de l'opposition contre le ministère Polignac sont bloqués sous un titre tendancieux : « L'opposition libérale et britannique » (p. 24) en un chapitre unique de neuf pages dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont très superficielles.

Le lecteur qui n'aurait pour se renseigner que le livre de M. Gautherot continuerait à ignorer les faits essentiels et notamment dans quelles conditions la France a été amenée à s'établir en Afrique. En revanche il acquerrait un certain nombre de notions erronées dont les unes qui n'ont plus cours ont été reprises par notre auteur et dont les autres lui sont personnelles.

On sait que le gouvernement de Charles X s'est résolu à s'emparer d'Alger uniquement parce qu'il n'existait pas d'autre moyen de mettre fin à une situation qui durait depuis plus de deux ans. Le Dey Hussein s'obstinant à refuser des excuses pour avoir molesté le consul Deval et le blocus d'Alger étant aussi coûteux qu'inopérant, la seule manière de venir à bout de l'entêtement du pacha était de l'expulser. On ne s'y résolut toutefois qu'après que le vaisseau parlementaire *la Provence* eût subi l'insulte des canons algériens. Encore Polignac songea-t-il à faire intervenir Méhémet-Ali aux lieu et place de la France. Puis, Alger tombé entre nos mains devint un embarras. Non sans hésitations il fut décidé que la France garderait sa conquête, mais cette décision fut considérée par Polignac et ses collègues comme un pis-aller, comme la solution la moins avantageuse de celles que l'on avait envisagées (1).

Cette simple réalité n'a point paru convenable à M. Gautherot. Il a imaginé que l'expédition d'Alger a été la réalisation d'un dessein longuement médité, le résultat de la politique prévoyante de Charles X lequel aurait eu « le mérite de voir très loin ». Une semblable entreprise, explique l'auteur, sans rire, était devenue chose aisée avec les progrès de la navigation à vapeur et l'Angleterre possédant sur ce point une supériorité marquée sur la France, il devenait urgent, pour la devancer, de tenter cette grande aventure (2) (p. 22-23). On croirait lire un scénario de film historique, goût américain.

De ce que les instructions données au général en chef, le 18 avril 1830, lui recommandaient « d'éviter tout ce qui pourrait gêner plus tard la liberté d'action que la France doit se réserver pour l'organisation et la disposition définitive du pays », M. Gautherot conclut : « Il est donc bien établi que Charles X voulait conquérir Alger » (p. 43-45). — Evidemment, l'expédi-

---

(1) Notamment la remise d'Alger à la Porte.

(2) C'est pourquoi, sans doute, la France (après trente-quatre mois de tergiversations) entreprit et réussit l'expédition avec seulement sept bateaux à vapeur contre près de six cents navires à voiles.

tion décidée deux mois auparavant n'ayant pas d'autre but — et la déduction de l'auteur paraît assez naïve. Mais cela n'implique pas que le Gouvernement français fût dès ce moment décidé à conserver Alger.

A ce sujet, M. Gautherot fait état (p. 45) d'un mot de Bourmont : « Il ne fut point question dans le Conseil de Charles X de rendre Alger à la Porte après en avoir fait la conquête ». Cela prouve seulement que Bourmont ignorait ce qui s'était passé au Conseil des Ministres après son départ de Paris, et que son historien ne le sait pas davantage, — ce qui est moins excusable.

« L'Angleterre, écrit M. Gautherot (p. 34) était prête à défendre par la force la souveraineté du grand turc ». Cette opinion que l'Angleterre n'aurait pas reculé devant la guerre n'est plus soutenable. La politique du cabinet anglais tendit à faire croire qu'il n'hésiterait pas à faire la guerre alors qu'il ne la voulait pas. Son attitude fut un simple bluff. Si en 1830, certains ont pu s'y tromper, à l'heure actuelle il n'est plus permis de soutenir cette opinion.

A l'étrange projet de Polignac tendant à charger Méhémet-Ali de soumettre Alger, M. Gautherot consacre quelques lignes sommaires et erronées (p. 45). A l'en croire, l'initiative des pourparlers aurait appartenu au gouvernement français : « Méhémet-Ali n'avait pas donné suite à nos ouvertures ». En réalité les premières propositions émanèrent du pacha d'Egypte. Adoptées par Polignac, elles furent modifiées par le Conseil des Ministres et réduites finalement à une subvention financière de la France, l'intervention du pacha devant se produire seulement contre Tunis et Tripoli. C'est cette dernière combinaison que Méhémet refusa d'accepter.

Sur l'action personnelle de Bourmont dans le gouvernement, rien ; sur son rôle comme Général en chef, des formules vagues. M Gautherot parle (p. 13) de « son habileté énergique et victorieuse ». Il assure (p. 72) qu'il « eut le mérite de s'imposer, même à Duperré, par l'ascendant d'une volonté supérieure et par l'habileté victorieuse (déjà nommée) de ses opérations ». Cette « habileté », surtout cette « volonté », cette « énergie », qui jusqu'ici ne ressortaient pas précisémment des faits, il eût convenu que M. Gautherot les fit apparaître mieux que par de simples affirmations. De même il cite un mot de Bourmont en 1838 : « Mon opinion personnelle a toujours été de conserver l'Algérie et de la coloniser » (p. 45). On aurait aimé quelques précisions qui se seraient ajoutées à ce que nous savons par Bartillat des idées du maréchal sur la colonisation de la Régence.

Le rôle personnel de Duperré est maintenant bien connu. De même que les autres officiers généraux de la marine, il voyait dans l'expédition d'Alger une aventure dans laquelle il était

peu disposé à risquer sa réputation. Ce souci le poussa à considérer plutôt les chances contraires de l'entreprise que ses chances favorables. Sa responsabilité n'était d'ailleurs pas médiocre ; il s'agissait de conduire à bon port une masse de 600 bâtiments de marche inégale et dont la cohésion était à la merci du vent. Il exposa franchement ses objections au Ministre de la Marine et au Dauphin, puis ayant libéré sa conscience, il consacra sa puissance de travail et son activité à organiser l'expédition. Mais il entendit ne rien risquer et ne rien laisser au hasard. Aussi lorsque le 30 mai, deux jours après qu'il eut donné l'ordre de rallier Palma au convoi dispersé par un coup de vent, l'état de la mer lui eut fait juger impossible de tenir ralliée et en bonne route une telle masse de bâtiments (la réserve composée de bateaux de qualité inférieure avait été entrainée par le vent et n'était plus en vue), ne vit-il d'autre parti à prendre que de gagner les Baléares et de maintenir l'armée sous le vent des îles en attendant que le beau temps permit de la regrouper. De même, craignant l'encombrement qui pourrait résulter de la réunion d'un trop grand nombre de voiles dans la rade de Sidi-Ferruch, il donna l'ordre aux sections du convoi sur lesquelles étaient embarqués les chevaux et la plus grande partie du matériel de quitter Palma deux à quatre jours après les escadres de bataille et de débarquement. On peut estimer que Duperré fit preuve d'une prudence excessive. Il n'en faut pas moins reconnaître qu'il accomplit avec un plein succès la lourde mission qui lui était confiée de transporter et de débarquer sans encombre une armée de 37.000 hommes avec son matériel.

En 1820, Duperré fut accusé par la Cour et dans la presse ultra de pousser par passion politique au retard et peut-être à l'échec de l'expédition. A la nouvelle de la relâche à Palma un ministre, Guernon Ranville, se demande sérieusement : Duperré trahirait-il ? » Cette opinion explicable à une époque où les esprits étaient pour des motifs différents surexcités pareillement par la révolution proche, mais que rien ne justifie, M. Gautherot l'a reprise à son compte. « Candidat aux élections de juin 1830, écrit-il, ce futur ministre de Louis-Philippe (Duperré) chercherait évidemment à louvoyer, à attendre les événements graves dont son ambition espérait beaucoup » (p.70). Il n'est pas inutile d'éclairer l'obscurité de cette dernière proposition par un passage d'une étude de M. Gautherot, *L'amiral Duperré et le maréchal de Bourmont* (Revue de l'Histoire des colonies françaises, 1922, 2e sem. p. 192) : « Attendant beaucoup de l'imminente révolution, Duperré comprenait évidemment le parti que pourrait tirer la Restauration d'une rapide victoire et pour lui Bourmont était d'abord un ennemi politique ».

Ainsi, suivant M. Gautherot, la conduite de Duperré pendant l'expédition aurait été dictée par le dessein bien arrêté de nuire

à un adversaire politique — nous allions écrire un concurrent — et d'empêcher que la prise d'Alger survint assez tôt pour avoir sur le corps électoral l'influence que le gouvernement en espérait.

Voilà donc Duperré mué en traître de mélodrame. Nous sommes ici en plein dans le répertoire de la polémique électorale plutôt que dans le domaine de l'histoire.

Les documents que M. Gautherot publie sur l'administration de Bourmont à Alger sont intéressants. Ils montrent quelles étaient alors sur leur conquête les illusions et l'ignorance des vainqueurs. Suivant aveuglément l'intendant général Denniée et le lieutenant de police d'Aubignosc qui ignoraient tout du pays. le général en chef s'magina qu'il pouvait compter sur la reconnaissance et le concours de la population que nous avions délivrée du joug despotique des Turcs — Loyale collaboration avec les indigènes répète M. Gautherot (1) — Bourmont donna sa confiance aux éléments les plus suspects de la population. La municipalité d'Alger fut composée des indigènes qui s'étaient jetés les premiers à sa tête. Il fut dupe de leurs flagorneries dont M. Gautherot qui moins excusable que Bourmont les prend lui aussi pour argent comptant, donne un exemple (p. 180).

En fait, les vainqueurs furent cornichonnés. Ils se firent les exécuteurs aussi involontaires qu'aveugles des vengeances d'un çof. Sur des rapports qu'il eut le tort d'accepter sans contrôle, le général en chef expulsa les Turcs de la milice dont la plus grande partie ne demandait qu'à passer au service du roi de France lequel, disaient-ils, devait bien avoir un trésorier tout comme le dey d'Alger.

Bourmont poussa l'erreur jusqu'à nommer agha des Arabes, c'est-à-dire l'intermédiaire entre les Français et les tribus, un épicier maure, donc un homme doublement discrédité aux yeux des Arabes et des Kabyles pour son origine et sa profession. Sur ce point M. Gautherot garde le silence ainsi que sur l'exploitation des Turcs expulsés par les Maures et les Juifs, sur le pillage des magasins du Beylick et la dilapidation des produits de l'octroi par la municipalité, sur la dissolution de l'armée causée par les maladies, le manque de discipline, la carence du commandement.

M. Gautherot ne s'explique pas qu'après avoir accepté l'investiture qui lui fut donnée au nom de Charles X, le bey de Titteri se soit quelques jours après tourné contre nous. « Mustapha était-il alors sincère ? Si oui, on eut bientôt la preuve que d'autres influences l'avaient décidé au parjure » (p. 118). Voilà qui est bien chercher midi à quatorze heures.

---

(1) Pages 14, 172, 178.

D'abord il ne faut pas parler de parjure. La première chose, lorsqu'on a affaire à des personnages d'une autre race et d'une autre religion, est d'essayer de comprendre leur état d'esprit. Le devoir de tout bon musulman est de combattre l'infidèle. Tous les moyens d'atteindre ce but sont légitimes parce que la volonté d'Allah les justifie. C'est être agréable à Allah que d'anéantir l'adversaire lorsqu'on est le plus fort. Il est également licite de conclure une trêve avec l'arrière-pensée de retirer d'un accord des avantages qui permettent de reprendre la lutte dans des conditions plus avantageuses. Tant que la force française imposa aux vaincus, ceux-ci parurent se soumettre. Mais après qu'ils eurent vu, à Blida, les vainqueurs de la veille battre en retraite, ils ne crurent plus à cette force et ce sentiment se renforça à la nouvelle de la révolution de juillet qui parut le prélude de l'abandon de leur conquête par les Français. Le revirement du bey de Titteri n'eut pas d'autre cause. De même la population d'Alger fit mine de se soulever. Il fallut recourir à la rigueur. La ville n'en fut pas moins bloquée et il n'y eut plus de sécurité pour nos soldats passés les avant-postes.

Voici maintenant quelques erreurs et quelques lacunes sur des points de détail.

P. 13 et 153. Quoi qu'en dise l'auteur, Bougie n'a pas été occupée en 1830, mais seulement trois ans plus tard. De même (p. 148) ce n'est pas Berthezène commandant en 1831 la division d'occupation d'Alger, qui a rendu définitive l'occupation d'Oran. Cette mesure fut l'effet d'une décision du Gouvernement et réalisée par l'envoi de troupes de France.

P. 48. Aux futurs maréchaux de France qui ont fait la campagne de 1830, dans des grades subalternes, il conviendrait d'ajouter le nom de Forey ; aux futurs généraux de division, ceux de Marey-Monge, Feuchères, Mangin, de Bourjolly, d'Arbouville, Corbin, Renault, Camou, Gastu, Maissiat, Vinoy, de Laveaucoupet, Aupick.

P. 80. Le débarquement à Sidi-Ferruch fut loin de présenter le bel ordre du simulacre qui en avait été fait à Toulon, un mois avant. Des chalands chargés de détachements appartenant à des unités différentes se croisèrent en route et répandirent de la confusion. Aussi les premières troupes furent-elles assez longues à se former dans leur ordre normal.

Quelques lignes plus loin, on lit : « Vers cinq heures (le 14 juin) toute la première division avait pris possession sans combat de la presqu'île de Sidi Ferruch ». Il faut rectifier : « de la tour et les bâtiments de Torre-Chica ».

P. 96. M. Gautherot passe discrètement sur la pagaille qui se mit dans l'armée le 29 juin, pendant la marche sur Alger, à la suite des ordres contradictoires qui furent donnés : « Erreur

d'optique que l'ignorance des lieux ne pouvait corriger » ; c'est bientôt dit. Ces fausses manœuvres qui éreintèrent l'armée et manquèrent la compromettre furent le résultat de l'entêtement apporté par l'Etat-Major général à ne pas vouloir reconnaître son erreur au sujet de la position exacte du Fort l'Empereur.

P. 153. M. Gautherot parle du mufti « d'Anéfie » et du mufti « de Malékia ». Voilà des localités que l'on aurait peine à identifier. Il n'est cependant pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des questions nord-africaines pour savoir qu'il s'agit ici des rites hanéfite et malékite.

P. 169. Qu'est-ce au juste que le « langage musulman » dans lequel furent écrites les proclamations adressées aux indigènes ? On aimerait aussi savoir pourquoi M. Gautherot attribue à d'Aubignose qualifié « spécialiste » des textes que l'on avait jusqu'ici de bonnes raisons d'attribuer l'un à Zaccar, Bianchi et Silvestre de Sacy, l'autre à Ascelin Riche.

P. 200. Bourmont tint-il, le 12 août, un grand conseil de guerre auquel il proposa de laisser 12.000 hommes et de partir avec le reste au secours du roi ? » demande M. Gautherot qui donne comme référence : « d'après Camille Rousset », sans plus (1). Et il ajoute : « Il n'en est aucunement question dans les papiers du maréchal ». Soit, mais le rôle de l'historien est-il de se borner à une source unique d'information ? Il y eut bien une réunion tumultueuse à la Casbah, le 12 juillet, et d'autres la suivirent. M. Gautherot aurait pu en trouver le récit très circonstancié dans les *Annales Algériennes* de Pélissier de Raynaud (1re édit. T. I, p 365 et sq.).

Nous saisissons ici clairement le procédé dont l'auteur a usé pour écrire son livre. De parti-pris, il a limité sa documentation aux seuls papiers « inédits » du maréchal de Bourmont. Or ces archives privées dont il n'y a pas de raison de douter que M. Gautherot les ait utilisées en entier, apparaissent comme bien incomplètes sur l'expédition d'Alger. Pour des motifs qui nous échappent mais qui dénotent une incuriosité et une négligence singulières, il s'en est tenu à cette documentation lacunaire et il a écarté systématiquement tout ce qui aurait été de nature à compléter son information.

---

(1) Les rares références de M. Gautherot sont en général incomplètes.

(2) Inédits, tous ne le sont pas. Les rapports du général en chef du 19 juin et du 8 juillet, l'ordre du jour du 6 juillet, dont M. Gautherot donne seulement des fragments (p. 88, 108, 114), figurent in extenso dans Bartillat, *Coup d'œil sur la campagne d'Afrique*, p. 118, 103, 114, et dans Pascal, *Bulletin de l'Armée d'Afrique*, 1842, p. 28 55, 75. L'ordre du jour de Bourmont du 20 juillet (p. 89), sa lettre au Ministre de la Marine du 22 juin (p. 91) sont publiées dans Nettement, *Histoire de la Conquête d'Alger*, 1856, p. 359 et 367. Nettement reproduit aussi l'ordre du jour du 6 juillet et le rapport du 8 juillet.

Des histoires générales de l'expédition, il ne veut connaître que la plus médiocre, celle de Camille Rousset à qui il a pris jusqu'au titre de son livre, *la conquête d'Alger* — Il ne nous déplaît pas d'ailleurs que ce vieux pillard de Rousset ait été dépouillé à son tour — Que M. Gautherot n'a-t-il consulté au préalable M. Louis Bertrand qui a préfacé son livre. L'éminent académicien lui aurait donné le bon conseil de négliger « l'ennuyeux Camille Rousset » et de s'en tenir à « Alfred Nettement dont le livre reste toujours capital en la matière » et à « Gabriel Esquer dont *La prise d'Alger* est si curieuse, si documentée et si complète » (préface p. 7).

M. Gautherot est si peu au courant de ce qui a été publié sur son sujet qu'il en est par exemple à citer (p. 30 et 31) d'après Nettement (1) le « *Carnet ministériel du baron d'Haussez et du comte de Guernon-Ranville* », ignorant que les notes prises par ce dernier au cours de chaque séance du Conseil ont été publiées en 1873 sous le titre de *Journal d'un Ministre*.

Enfin, il suppose les faits connus du lecteur, afin sans doute de s'éviter la peine élémentaire de les exposer, procédé commode pour composer un livre à bon compte.

Telle est cette nouvelle *Conquête d'Alger* dans laquelle fourmillent erreurs et lacunes, mais qu'un bluff puéril aussi peu digne de quiconque se prétend historien que d'une maison d'édition réputée sérieuse, présente comme « le premier ouvrage complet ». Un candidat au baccalauréat qui connaîtrait aussi mal le sujet courrait à un échec certain. Pareille mésaventure n'adviendra pas, il est vrai, à M. Gustave Gautherot qui fait profession d'enseigner l'histoire et qui donc fait passer les examens mais ne les subit pas (2).

G. ESQUER.

La carte reproduite p. 33 n'a pas été « dressée pour » mais à l'occasion de l'expédition d'Alger. M. Gautherot n'en donne ni le titre exact (3) ni les noms de l'auteur, A. M. Dufour, ni

---

(1) Non pas d'après l'*Histoire de la conquête d'Alger*, mais d'après l'*Histoire de la Restauration*.

(2) Page 159, au lieu de « Vanjaver, négociant français », lire : Van Gever, négociant hollandais, — p. 175, au lieu de « les interprètes Gérard et Lassalle », lire : Gérardin et de Salle – p. 194, au lieu de « le capitaine Momet ». lire : Maumet, etc. Nous n'insistons pas sur les mauvaises transcriptions des noms indigènes dont certains sont cependant connus. P, 178, n. 1, au lieu de « Mahomet ben Abdutrif » et « Amdan ben Comman Coggia », lire : Mohammed ben Abd el Tif et Hamdan ben Othman Khodja.

(3) « *Carte de la Régence d'Alger et du bassin de la Méditerranée donnant le rapport qui existe entre la France et les Etats barbaresques*, par A. M. Dufour, 1830 ». — M. Gautherot a reproduit seulement de cette carte la Régence d'Alger et les environs de cette ville.

ceux des graveurs, Flahaut pour la typographie, Abel Malo pour la lettre. De même il aurait fallu indiquer que la lithographie reproduite p. 113 est de Raffet — que celle de Morel-Fatio (p. 80) est extraite de *l'Algérie Pittoresque et monumentale de Berbrugger*.

G. E.

Charles FÉRAUD. — *Annales Tripolitaines* publiées avec une introduction et des notes par Augustin Bernard. Tunis, librairie Tournier ; Paris, librairie Vuibert, 1927, 8°, 478 pp.

Ch. Féraud avait profité de son séjour à Tripoli en qualité de consul général (1878-84) pour rassembler les matériaux d'une histoire de la Régence de Tripoli. L'ouvrage auquel il se proposait de donner le nom d' « Annales tripolitaines » était à peu près achevé en 1883. « Je n'ai plus, écrivait Féraud à M. de Grammont, le 30 mars 1883, qu'à le polir et à le repolir, selon les expressions que vous savez. » Cependant le livre ne parut pas et serait sans doute resté inédit, si la restitution des papiers de Ch. Féraud enlevés par les Allemands pendant la guerre de 1914-1918, n'eût fourni au général Féraud l'occasion de publier l'œuvre de son père.

Celle-ci méritait d'être tirée de l'oubli. Comme tous les écrits de Féraud, les « Annales tripolitaines » mettent en effet en œuvre une documentation abondante et variée. L'auteur a utilisé les archives du consulat de France à Tripoli, celles de la mission catholique de cette ville, de la Chambre de commerce de Marseille, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la marine ; il a compulsé des mémoires inédits, comme celui de Fromont, vice-consul à Tripoli (1791-1794), comme l' « Histoire chronologique de Tripoli » de Girard, « le chirurgien inconnu ou « l'Histoire navale » de Hocques de Monsécourt. Il a aussi, grâce à sa connaissance du turc et de l'arabe, tiré largement parti des sources indigènes, en particulier du « Trahoulous Gharb Tarikhi » (Histoire de Tripoli de Barbarie) de Mohammed Behid ed Din, traduction turque du livre arabe d'Ibn Khalil Ghalboume (al Tadkhira fi man malaka Tarabolos ». Cette chronique s'arrête à l'année 1739 mais le traducteur turc l'a conduite jusqu'en 1867, en mettant à profit diverses sources locales ainsi que les notes de personnages officiels et les documents d'archives turcs. Féraud a consulté en outre nombre d'ouvrages imprimés, en particulier les mémoires de Mme Clifford van Breughels, veuve d'un consul néerlandais à Tripoli ; il a enfin recueilli sur bien des points les souvenirs des indigènes ou des résidents européens.

Conformément au plan tracé dans la lettre à M. de Grammont, les deux premiers chapitres du livre ne constituent guère

qu'une introduction. L'auteur y résume en quelques pages l'histoire de la Tripolitane pendant la période arabe. (642-1510) et la période espagnole (1510-1551). Durant cette dernière période, la ville fut administrée par des lieutenants du vice-roi de Sicile, puis, à partir de 1530, par les chevaliers de Malte, auxquels elle avait été cédée par Charles-Quint. Sur les événements dont Tripoli et la région voisine furent alors le théâtre il convient de compléter les renseignements de Féraud par ceux qu'on pourra trouver dans l'histoire de Bosio et dans les travaux de Motylinski, de Monchicourt, d'Aurigemma, de Rossi, de Borgno, etc... Le seul événement exposé avec quelques détails est le siège de 1551 qui rendit les Turcs maîtres de la ville et marque le début de la domination ottomane.

Celle-ci se maintint pendant 150 ans (1551-1711) mais demeura toujours assez précaire. Elle ne fut reconnue d'une façon effective et permanente qu'à Tripoli même et dans les environs immédiats. Dans le Sahel les révoltes sont fréquentes ; dans l'intérieur le Djebel Gharian échappe le plus souvent à l'action des représentants de la Porte ; la Cyrénaïque, où les Turcs prennent pied au XVII^{e} siècle est imparfaitement soumise ; le Fezzan, objectif de fréquentes expéditions demeure en fait à peu près indépendant. D'autre part, phénomène commun à toutes les Régences barbaresques, l'autorité de la Porte va sans cesse en s'affaiblissant. Les pachas envoyés de Constantinople doivent, à Tripoli comme à Alger et à Tunis, lutter contre l'insubordination des janissaires et ne tardent pas à en être victimes. Dès 1609, le pacha Ali est remplacé par un dey, créature de la milice. Pendant un siècle (1609-1716), le gouvernement de la Régence est aux mains des deys. La Porte essaye bien de reagir contre cette usurpation, mais les pachas qu'elle expédie à Tripoli ne sont pas acceptés par leurs administrés. Aussi finit-elle par s'incliner devant le fait accompli, quitte à sauver les apparences, en décernant au dey en exercice le titre de pacha. Ce régime, est d'ailleurs, comme au siècle suivant celui des deys algériens, singulièrement instable. Les 26 deys qui se succèdent de 1609 à 1771, périssent pour la plupart victimes de séditions militaires ou d'intrigues de palais, que complique encore la rivalité coutumière des janissaires et des reïs. Tripoli est, en effet, à cette époque, un repaire de corsaires dont les dépréda-tions provoquent, dans la seconde moitié du XVII^{e} siècle, les représailles des puissances chrétiennes (expéditions de Ruyter (1662), de Narborough (1676), de d'Estrées (1685)). Les « Annales » fournissent de copieux renseignements sur ce sujet.

Au début du XVIII^{e} siècle, une nouvelle révolution se produit. En 1711, le bach agha Ahmed Karamanli prend le titre de bey et s'empare du gouvernement de la Régence. Il parvient à faire reconnaître son usurpation par la Porte et transmet son pou-

voir à son fils. Ainsi se fonde une dynastie, dont les représentants, au nombre de six, se succèderont jusqu'en 1835. La Tripolitaine se trouve ainsi affranchie de la domination turque, la Porte se contentant d'une suzeraineté toute nominale. Bien qu'ils descendent d'un corsaire turc, les Karamanli se sont arabisés au point de ne plus même comprendre la langue de leurs ancêtres ; ils apparaissent aux populations comme des souverains nationaux. L'évolution politique de la Régence de Tripoli est, à cet égard, analogue à celle de la Tunisie, où l'établissement de la dynastie hosseïnite, qui a lieu à la même époque, marque également une réaction de l'élément arabe contre l'élément turc. Cette circonstance explique que, malgré l'incapacité de certains de ses représentants la dynastie ait duré plus d'un siècle. Les Karamanli, toutefois, n'ont pas profité de ces conditions favorables pour améliorer la condition matérielle ou morale de leurs sujets. La situation de la Régence reste aussi misérable que sous le gouvernement des deys. Les révoltes des tribus, les rivalités des princes de la famille régnante, les intrigues des agents européens, entretiennent le désordre. L'abdication de Yousouf bey (1832) à la suite d'un soulèvement des gens de la « Menchia » détermine une guerre de trois ans entre les deux compétiteurs qui se disputent la succession. Les Turcs mettent fin à la crise en expédiant un corps de troupes qui enlève, sans coup férir, Tripoli au dernier des Karamanli, Sidi Ali (1835).

La Tripolitaine perd alors son autonomie et redevient un simple vilayet de l'empire ottoman. La restauration de l'autorité turque ne modifie guère, toutefois, l'état de choses antérieur. Obligés de réprimer des soulèvements sans cesse renaissants, incapables d'imposer l'obéissance aux montagnards de Gharian et du Djebel Nefousa, les gouverneurs ne parviennent même pas à rétablir la tranquillité dans le Sahel. Les Senoussia disputent aux Turcs la Cyrénaïque et le Fezzan ; les tentatives de pénétration saharienne n'aboutissent qu'à l'établissement de garnisons à Ghadamès et à Ghat où elles sont étroitement bloquées. Aucun effort sérieux n'est tenté d'autre part pour favoriser le développement économique et mettre le pays en valeur. Les fonctionnaires à tous les degrés ne songent qu'à exploiter leurs administrés et se soucient fort peu de l'intérêt général. La situation de la Tripolitaine en 1879, époque où se terminent les « Annales » ne s'améliorera guère pendant les années suivantes, ainsi qu'il ressort des quelques pages où M. A. Bernard a résumé les événements survenus de 1879 à 1911. La domination turque était d'ores et déjà condamnée à disparaître ; l'occupation italienne n'a fait que porter le dernier coup à un édifice depuis longtemps vermoulu et chancelant.

Sur les diverses périodes de la domination turque, qu'il s'a-

gisse des événements ou des hommes, le livre de Ch. Féraud abonde en renseignements de toute espèce. A la vérité, les « Annales tripolitaines » ne sont pas et n'ont pas d'ailleurs la prétention d'être une histoire complète et méthodique de la Régence, mais elles seront indispensables à ceux qui se proposeront d'écrire un jour cette histoire. Elles rendront, à cet égard, des services d'autant plus précieux que la publication en a été faite avec un soin minutieux. M. A. Bernard a pris, en effet, la peine non seulement d'indiquer les sources d'information de Féraud, mais encore d'enrichir chaque chapitre de notes abondantes et de références bibliographiques indiquant les ouvrages ou les articles les plus récents. Un index des noms propres facilite les recherches. On regrettera toutefois l'absence d'une carte même sommaire, permettant au lecteur de situer exactement les localités mentionnées dans le corps de l'ouvrage.

Georges YVER.

Raymond KŒCHLIN. — *Les céramiques musulmanes de Suse au Musée du Louvre*, 111 pp., 13 pl. in-4° (*Mémoires de la Mission Archéologique de Perse*, t. XIX. — *Mission de Susiane*). Paris, Leroux, 1928.

La même vitrine du Louvre réunit depuis peu les fragments de céramique musulmane rapportés de Suse par Dieulafoy et de Morgan, qui avaient longtemps été dispersés dans divers « départements » du Musée. On y a joint les trouvailles de même provenance données plus récemment par M. de Mecquenem. M. Raymond Kœchlin, qui en avait déjà parlé dans deux articles de *Syria*, vient de publier sur ce bel ensemble une excellente étude, clairement ordonnée et riche en remarques judicieuses. Il y passe successivement en revue : la poterie sans émail ; celle qui porte des motifs tracés au pinceau directement sur la terre — notamment des caractères d'écriture qui constituent une correspondance amoureuse assez déconcertante ; la poterie émaillée monochrome ; le petit groupe des pièces à décor émaillé sur cru, apparenté au genre que j'ai nommé, faute de mieux, « céramique à réserve » ; les pièces à décor peint sous couverte, où s'affirme parfois l'influence de la Chine, et celles qui, soumises à la même influence extrême-orientale, portent un fin relief moulé et s'enrichissent de lustre métallique, enfin les faïences à reflets, avec leurs deux groupes : polychrome et monochrome.

Chaque famille donne lieu à une étude d'ensemble suivie d'un catalogue, qui renvoie à des planches d'une très bonne exécu-

tion. La classification est d'une logique rigoureuse. Je ne contesterai à l'auteur que l'attribution à la famille décorée sous couverte d'un vase (nº 107 pl. XIII) dont les motifs floraux très stylés, se détachant sur la terre d'un gris jaunâtre, apparaissent cernés d'un trait violet. Je crois y reconnaître un représentant de cette technique archaïque du « décor à cloison isolante », que les Espagnols nomment la « cuerda seca ».

Entre toutes les séries, si bien étudiées par M. Kœchlin, celles où intervient le lustre métallique sont d'un puissant intérêt, et, parmi elles, les poteries à relief émaillées de vert ou de jaune portant par places un lustre doré. M. Kœchlin les désigne sous le nom « Céramique à décor en relief sous couverte plombeuse parfois lustrée » ; F. Sarre (*Die Keramik von Samarra* p. 32 ss.) les avait définies « Reliefkeramik mit einfarbirger Goldlüster-Glasur ». Nous en connaissions déjà des spécimens, mais nous avions tendance à les méconnaître. Il y a une huitaine d'années, Maurice Pézard, qui venait de publier son beau livre sur la *Céramique archaïque de la Perse* (1920), nous présentait des pièces de cette famille et affirmait l'existence d'un lustre peint là où nous étions tentés de ne voir qu'une irisation accidentelle. Les séries de Suse témoignent sans conteste en faveur de Pézard. Ces pièces ne sont pas aussi archaïques qu'il le voulait — et certes sa chronologie est en grande partie à réviser — ; mais elles n'en sont pas moins d'un caractère complexe et troublant. Indiscutablement musulmanes — un des plus beaux fragments (nº 141) porte une inscription coufique, elles présentent parfois (nºs 126, 130) des analogies évidentes avec la céramique chinoise des Tang — qui d'ailleurs ignore le lustre métallique — ; parfois elles rappellent les formes sassanides (nº 134), et elles nous offrent par surcroît les premiers exemples connus de l'entrelacs géométrique (nºs 132, 135, 139) que la décoration architecturale semble ne pas connaître encore. De l'emploi de ces entrelacs — qui donne aux pièces un caractère byzantin — M. Butler a conclu à une ascendance copte ; ce qui ne s'impose pas. Il n'empêche que cette famille, où voisinent les souvenirs chrétiens, des survivances sassanides, des influences chinoises, et où le lustre métallique est posé, non sur l'émail blanc, mais sur une couverte plombeuse, constituent une singulière énigme archéologique.

Cette série, comme toutes celles que l'on a exhumées de Suse, se retrouve à Samarra. Samarra vécut de 836 à 889. L'histoire de Suse, qui avait déjà un long passé lors de l'apparition de l'Islam, se prolonge bien au delà de la vie éphémère et brillante de la cité 'abbâsile. Des monnaies d'or trouvées à Suse par M. de Mecquenem ont été reconnues comme datant des environs de l'an 1000 (Article de R. Kœchlin paru dans *Syria*, 1928, p. 270). Mais il n'est pas du tout évident que les monnaies et

fragments céramiques soient contemporains, ni surtout que ces monnaies fixent la date de *tous* les fessons. Certaines trouvailles de Suse sont évidemment postérieures à Samarra ; il est très possible que plus d'une leur soient antérieures. On ne peut au reste en déduire que l'industrie de Samarra ait été fournie précisément par Suse. Baghdâd, la grande cité, d'où l'on sait que venaient au IXe siècle les faïences du mihrâb de Kairouan, figurerait comme un centre de rayonnement plus admissible. Mais rien ne prouve qu'il ne faille chercher ailleurs M Kœchlin paraît prêt à admettre la thèse de la priorité de Rhagès, dont M. Viguier s'est fait le défenseur ; et je n'ai pas de peine à incliner vers des opinions aussi autorisées.

Georges MARÇAIS.

Mohammed ABD-EL-GAWAD. — *L'exécution testamentaire en droit musulman*. Paris, Paul Geuthner, 1926, in-8°, 165 p.

M. Mohammed Abd El Gawad, docteur en droit, avocat près des tribunaux indigènes d'Egypte, a publié dans la collection des *Travaux du Séminaire oriental d'études juridiques et sociales*, un très intéressant ouvrage sur l'exécution testamentaire en droit musulman d'après le rite hanafite.

Bien que cet ouvrage ait surtout un caractère d'érudition historique et de discussion théorique, plutôt que d'utilité pratique, il ne manquera pas d'intéresser, en même temps que les savants qui se consacrent à l'histoire du droit, tous ceux, professeurs ou magistrats, qui sont appelés à s'occuper de la liquidation des successions musulmanes, liquidation toujours délicate et singulièrement compliquée.

A première vue, on pourrait croire que, basée sur les règles du rite hanafite, l'étude de M. Abd El Gawad n'offre pas d'intérêt en Algérie et dans l'Afrique du nord en général, où prédomine le rite malékite, et où d'ailleurs les traductions de Perron et de Seignette, et surtout les savantes études de M. Morand, doyen de la Faculté de droit d'Alger, répondent à tous les besoins. Mais il ne faut pas oublier que les divergences des rites orthodoxes ne portent que sur des questions d'observance pratique sans toucher aux principes fondamentaux, et qu'il y a d'ailleurs dans notre pays des groupes importants de musulmans soumis au rite hanafite. D'autre part, quelque distincts qu'ils soient, ces rites s'éclairent l'un par l'autre, ce qui permet au magistrat de se former, par leur comparaison, une opinion plus précise sur les questions qu'il est appelé à résoudre ; et il n'est certainement pas de matière, dans le droit musulman, où la lumière et la préci-

sion soient plus nécessaires que dans celle du statut successoral, la moitié de la science, dit un hadith, et la première science qui disparaîtra de la terre(1).

L'ouvrage est accompagné d'une préface de M. Edouard Lambert, directeur de l'Institut de droit comparé de Lyon, ancien directeur de l'Ecole Khèdiviale de droit du Caire, qui se plaint un peu, de la manière la plus flatteuse, il est vrai, de l'indépendance d'esprit de son élève Abd el Gawad. Il lui reproche notamment une table de transcription des caractères arabes, table dont l'auteur n'a cependant fait que fort peu d'usage. Le reproche fera donc peut-être sourire, pour cette raison d'abord, et ensuite parce qu'il est à partager entre M. Abd el Gawad et son complice, M. Jacques Lambert, fils.

Il lui fait en outre un grief d'avoir cédé au mouvement qui entraîne, dit-il, tous les jeunes savants musulmans à tourner plus volontiers leurs regards vers l'avenir que vers le passé, *et à rouvrir la porte de l'effort*, fermée par les compilations du moyen âge.

Nous sera-t-il permis de pencher ici pour l'élève plutôt que pour le maître ; de rappeler que des auteurs musulmans, d'une grande autorité, contestent non seulement la réalité, mais la possibilité même de cette prétendue fermeture de la porte de *l'effort juridique*. On peut consulter notamment sur ce sujet le petit livre de Djalal Eddin Abderrahman ben Abou Bekr Soyouti, qui a pour titre

الرد على من اخلد الى الارض وجهل ان الاجتهاد فى كل عصر فرض

L'auteur y démontre que *l'idjtihad*, l'effort juridique, constitue une obligation canonique pour les musulmans à toute époque.

M. Abd El Gawad doit donc, d'après nous, être félicité et non blâmé, de s'être refusé à penser que les musulmans sont condamnés, suivant la forte expression coranique, à s'attacher, à se fixer à la terre, pour ne plus en bouger. L'islamisme, comme toutes les organisations sociales, reste soumis aux lois de l'évolution, sous peine de se détruire lui-même et de disparaître.

Sans doute il serait hasardeux de trancher une pareille question par des arguments métaphysiques mais qu'en pensent les musulmans eux-mêmes ?

C'est un grand mystique musulman du XVI[e] siècle, Châranî, qui a écrit : « Les modifications se succèdent dans le monde. « La loi de Jésus a été annulée par la loi de Mahomet. Il y a

---

(1) Qastallani, *Irchad Essari*, commentaire du Çahih d'El Bokhari, Boulaq, 1305 hég. = 1887-1888, X, p. 433. Cf. *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, trad. de Slane, III, p. 138-139.

« donc obligation d'observer la loi de Mahomet et d'abandon-
« ner ce qu'elle a abrogé de la loi de Jésus... Des savants émi-
« nents qui, pendant longtemps, avaient scrupuleusement suivi
« tel principe, s'aperçurent qu'un autre principe sur le même
« point était fondé sur les bases plus droites et plus saines.
« Ils ont alors abandonné le premier et se sont conformés au
« second, tenant le premier pour abrogé, bien que les savants
« qui les avaient précédés l'eussent suivi pendant longtemps. Ces
« modifications ou rectifications s'expliquent. Quand Dieu veut
« que ses créatures se soumettent à d'autres règles, sous d'au-
« tres manières, il montre aux grands savants qu'ils ont à
« apprécier des données différentes de celles qu'ils avaient ac-
« ceptées. Et ils s'empressent d'agir selon les nouveaux princi-
« pes. Puis leurs continuateurs suivent leur exemple avec joie ;
« et il en sera toujours ainsi jusqu'au perfectionnement final des
« rites, jusqu'à la fin des siècles... Ce qui le confirme, c'est
« cette parole d'Omar ben El Khattab : Dieu fera surgir, parmi
« les hommes, des événements décisifs, selon le temps où ils
« vivront et les conditions d'existence où ils se trouveront...
« Il y a là certainement une vue de la bonté divine pour les
« peuples musulmans... On est donc autorisé à affirmer que ces
« choses se sont accomplies par la volonté divine, afin que s'o-
« pérât, à l'endroit des oulamas de l'islamisme, ce qui s'est
« opéré à l'endroit des envoyés ou des prophètes de Dieu, dont
« ils sont les héritiers, c'est-à-dire qu'ils proclamassent, *à quel-*
« *que époque que ce fût*, des aperçus ou des principes qui para-
« traient nouveaux et sembleraient abroger et annuler une loi
« antérieure, sans cependant l'abroger et l'annuler en réali-
« té (1) ».

Inutile d'insister sur ce sujet, puisque M. Edouard Lambert reconnait que le problème ne se pose plus dans les cercles musulmans auxquels appartient M. Abd El Gawad. Contentons-nous d'ajouter que, si M. Edouard Lambert a formé beaucoup d'élèves de la valeur de M. Mohammed Abd El Gawad, il a droit à la reconnaissance de quiconque étudie ou applique le droit musulman.

J.-D. LUCIANI.

---

(1) Châranî, trad. Perron, *Balance de la loi musulmane*, Alger, 1898, p. 88.

BOUVAT (Lucien). — *L'empire mongol* (2e phase), (*Histoire du monde*, tome VIII, 3. Paris, de Boccard, 1927, in-8, 364 p.)

En 1206, un chef mongol, originaire de la région du lac Baïkal, réunit à Karakoroum les chefs des tribus qu'il a soumises et prend le titre de Tchinguiz-Khân (Gengis-Khan) ; puis il détruit l'empire du Kharezm (Khiva) et commence la conquête de la Chine, tandis que ses lieutenants, à la tête d'infatigables cavaliers, ravagent le nord de la Perse, la Géorgie, le sud de la Russie et la Bulgarie.

Son troisième fils, Ogotaï, lui succède en 1227 : nouvelles incursions en Bulgarie et en Russie ; il faut trois campagnes pour briser l'héroïque résistance des Polonais ; alors l'invasion se répand jusqu'aux frontières d'Autriche et de Bohême. Les Mongols, n'osant attaquer Vienne, ravagent Hongrie et Dalmatie. Ils s'arrêtent aux portes de l'Allemagne, intimidés par les préparatifs de Frédéric II (vers 1240), et battent en retraite. Mais l'Europe a compris la menace : l'Université de Paris demande au Pape l'autorisation d'organiser un enseignement du grec, de l'*arabe* et du *tartare ;* après le Concile de 1245, Plan Carpin et d'autres missionnaires sont envoyés en ambassade auprès de l'Empereur mongol.

Sous les successeurs d'Ogotaï, le centre de gravité de l'Empire se déplace : la capitale est transportée en Extrême-Orient (Pékin). D'autre part, une branche de la famille impériale, après avoir détruit le Califat de Bagdad (1258), fonde en Perse une dynastie.

Vers le milieu du XIVe siècle, cet empire démesuré se disloque : les Khans de Russie et de Perse se sont rendus indépendants ; en 1368, une réaction nationale arrache la Chine aux descendants de Gengis Khan et porte au pouvoir les Ming ; en Asie Mineure grandit un état fondé naguère par une tribu turque ; ces sultans ottomans, à leur tour, menacent l'Empire byzantin ; le cinquième d'entre eux, Bajazet, après la bataille de Nicopolis (1396), tient pour ainsi dire en ses mains les destinées de l'Europe.

Mais soudain l'on a vu surgir du fond de l'Asie un nouveau Gengis-Khan : Timour-Leng (Tamerlan), qui fera de Samarcande la capitale d'un empire aussi éphémère que redoutable, retarde d'un demi-siècle la prise de Constantinople par les Ottomans, en battant ces derniers à Ancyre (1402) ; de même, les Mongols de Russie — la Horde d'or — ultimes représentants de cette première époque mongole, arrêteront durant près de deux siècles le développement de la Russie. Néanmoins, avec cette journée d'Ancyre, commence la seconde phase de l'hégémonie mongole, sujet de l'ouvrage de M. Bouvat.

En fait, Timour substituait l'ordre à une anarchie déjà ancienne, en balayant les dynasties locales qui, après s'être partagé

l'Asie, s'usaient dans les guerres civiles. Il avait commencé par celles de la Perse, puis s'était emparé d'Alep et de Damas ; la malheureuse Bagdad avait été de nouveau saccagée. Il se préparait à conquérir la Chine lorsqu'il mourut de maladie en 1405 : il avait 69 ans.

Sa fin subite replongeait l'Asie dans le chaos : les successeurs de Timour maintiennent quelque temps son empire ; mais la formation de l'unité chinoise, puis celle de l'unité russe, l'ébranlent violemment ; d'autre part, un nouvel empire s'organise en Transoxiane ; enfin, en Perse, après des années de guerres civiles, l'unité nationale est rétablie par les Séfévides, à l'aube du XVI^e^ siècle.

Les descendants de Timour cherchent alors un dernier refuge : renonçant à Samarcande, Baber — grand prince et grand écrivain — conquiert l'Inde après une série de rudes campagnes (qu'il a relatées dans ses admirables *Mémoires*) ; il meurt, épuisé ; mais son empire durera plus de deux cents ans ; après des souverains tels qu'Akbar, Djéhanchah et surtout Aureng-zeb, le déclin commence à la fin du XVII^e^ siècle ; au siècle suivant, les luttes des Afghans et des Mahrattes, des Français et des Anglais, ne laissent à l'Empire qu'une existence nominale sous la tutelle de l'Angleterre ; en 1857, le dernier des Timourides, à la suite d'une révolte, meurt en exil.

A considérer les plus grands de ces princes mongols du XIII^e^ siècle au XVII^e^ siècle, on constate que certains traits de caractère leur sont communs : une intelligence vaste et concrète les pousse uniformément d'une part à la tolérance religieuse, d'autre part à l'amour des lettres, des arts et des sciences ; en effet, ils n'hésitent pas à choisir des ministres chrétiens ou juifs, ils se tiennent en rapports diplomatiques avec l'Occident, et il est superflu (pour ne citer qu'un exemple) de rappeler la tentative syncrétiste d'Akbar ; ils appellent à leur cour les hommes de talent, font écrire des histoires générales, inspirent des travaux scientifiques, collectionnent les manuscrits et les peintures : bref, des gens de goût — parfois ivrognes — et de véritables hommes d'Etat. Ces six siècles de domination, dont la première période atteint son apogée au XIII^e^ siècle et la seconde au XVII^e^ siècle, nécessitaient vraiment les deux volumes prévus par M. E. Cavaignac pour l'*Histoire du monde*, volumes dont le premier paraîtra dans quelque temps.

Henri MASSÉ.

Pierre SALET, *Omar Khayyam, savant et philosophe*. (Paris, Maisonneuve, 1927, in-8, 165 p.).

Omar Khayyam est un des quelques poètes qui représentent la littérature persane au delà des monts et des mers. Ses quatrains — ou plutôt les quatrains qui lui sont attribués — lui ont valu en France une notoriété solide, grâce à quelques traductions et adaptations dont la première fut la traduction de Nicolas (1867). En Angleterre, Khayyam est célèbre depuis l'admirable adaptation en vers due à Fitz-Gérald (1858) ; on sait qu'une société, organisée sous le nom de Khayyam, réunit ses admirateurs d'outre-Manche ; et il n'est pas téméraire d'affirmer que ce poète, auteur de quelques vers immortels, est aussi célèbre en Grande-Bretagne que dans sa patrie même. Mais l'Europe ne voit en Khayyam qu'un poète ; on oublie trop que Khayyam opéra une réforme du calendrier, antérieure de cinq siècles à la réforme grégorienne et se distingua comme algébriste et géomètre : on lui doit en effet la première étude systématique des équations du troisième degré ; et son traité d'algèbre fut traduit par Frantz Woepke, l'ami de Taine.

Or, de ce grand poète, de ce savant éminent, la vie et l'œuvre restent mystérieuses. Sa biographie — il vécut au XI-XIIe siècle — repose sur des témoignages contradictoires. Libre-Penseur ? Mystique ? Les avis sont partagés. Et cette incertitude s'étend à son œuvre poétique en laquelle alternent le sarcasme impie et l'effusion panthéïste. Au reste, depuis une trentaine d'années, les philologues ont constaté qu'un certain nombre des quelque 1.200 quatrains attribués à Khayyam appartenaient en réalité à d'autre poètes ; M. Christensen, tout récemment, après avoir étudié de près les manuscrits de Khayyam, réduisait à 121 le nombre des quatrains à considérer comme authentiques.

Nicolas trouva dans les quatrains de Khayyam une inspiration mystique. Par contre, Renan, qui lut la traduction de Nicolas considéra Khayyam comme « le plus étonnant poète nihiliste qui jamais ait écrit ». Plusieurs lettrés persans s'accordent à ne retenir de son œuvre que les quatrains où s'exprime un scepticisme désabusé : un composé d'Ecclésiaste et d'Henri Heine, pourrait-on dire. De fait, c'est par les quatrains de cette espèce que Khayyam se montre vraiment original ; il suffira de les rechercher dans la traduction de Nicolas pour s'en convaincre. (Noter, en passant, que la citation de Khayyam faite par Jean Richepin — *Chanson des gueux* : Maudissons Bourget — correspond au quatrain 170 de la traduction Nicolas).

Je traduis à titre d'exemples, cinq quatrains considérés comme authentiques ; les deux premiers, empruntés à l'édition Christensen, ne figurent pas dans Nicolas ; les trois autres offrent un texte différent.

(*Christensen* : 32) : « *Ma venue en ce monde ne m'appartint pas, dès le premier jour ; — mon départ est irrévocablement fixé contre mon gré. — Debout donc, et à l'œuvre, ô léger échanson — je veux me laver dans le vin les chagrins de ce bas-monde* ».

(*Christ.* : 96) : « *Le soleil a lancé sur la terrasse son lasso matinal ; le roi du jour a versé le nectar dans la coupe. — Bois ! car le héraut de l'aurore, se dressant, — a jeté parmi les jours son appel : « Buvez ! »* (*Qu'on songe au « Trinch » de Rabelais*).

(*Christ.* : 34 ; *Nicolas* : 450) : « *Si ma venue en ce monde avait dépendu de moi, je ne serais pas venu ; — de même, si mon départ dépendait de moi, quand donc partirais-je ? Ne valait-il pas mieux qu'en cette existence troublée — ni ma venue ni mon départ ni mon séjour ne fussent ?* »

(*Christ.* : 37 ; *Nicolas* : 22) : « *Comme l'eau dans le fleuve et le vent dans la plaine — un jour encor de mon temps d'existence a passé. — Il est deux jours dont je ne me tourmenterai jamais : — celui qui n'est pas venu, celui qui est passé* »

(*Christ.* : 93 ; *Nicolas* 105) : « *Lorsque la vie s'en va, que sont Bagdad et Bactres ? — Quand la coupe est emplie, quoi de doux, quoi d'amer ? — Bois ! après notre mort, la lune, bien des fois, - ira de sa première à sa dernière nuit* ».

M. Salet admet toutes les contradictions de la totalité des quatrains attribués à Khayyam ; ils lui content l'histoire « d'une âme inquiète cherchant partout le calme des certitudes consolantes » ; cette histoire, M. Salet la commente en une dizaine de chapitres où il insère la traduction des quatrains (ou des fragments de quatrains) qu'il considère comme typiques. Ces citations nombreuses suppléeront en quelque mesure à la traduction de Nicolas qui devient une rareté.

H. Massé.

Julien Franc. — *La colonisation de la Mitidja* (Collection du Centenaire de l'Algérie). — Paris, Champion, 1928, in-4°, 758 pages, XLV illustrations et cartes.

La collection du Centenaire de l'Algérie, si heureusement inaugurée par l'ouvrage de M. Schefer : *La Politique coloniale de la Monarchie de juillet*, vient de s'enrichir d'une œuvre au caractère spécifiquement algérien : *La colonisation de la Mitidja*. Tel est le titre de la thèse qui, soutenue en Sorbonne, vient de valoir à son auteur, M. Julien Franc, le titre de docteur ès lettres.

Dans l'histoire de notre occupation du sol algérien, la Mitidja s'offre comme un des meilleurs exemples, mieux même comme le plus parfait symbole des difficultés rencontrées et surmontées, d'un labeur héroïque et fécond, enfin d'une surprenante réus-

site. Cette plaine, à l'origine malsaine et inculte, a été à la fois le berceau et la ferme-école de la colonisation française. M. Franc, à chaque page de son livre, a eu le légitime souci de montrer comment s'est poursuivie contre toutes sortes d'adversaires, l'œuvre de peuplement et de mise en valeur, et, par de nombreuses confrontations, de dégager le sens symbolique des deux dates rapprochées 1830-1930 (1).

Bien qu'il soit écrit de la façon la plus évidente sous le signe du Centenaire, l'ouvrage n'a rien d'une œuvre de vulgarisation hâtive ou de publicité chauvine. C'est une enquête scientifiquement et de longue date poursuivie dans les archives et sur le terrain, dont les renseignements même surprennent au premier abord par le nombre et l'importance, mais dont l'ensemble constitue bien cet enseignement fort et solide qui est l'apanage des thèses françaises.

Paru dans la section géographie, le livre donnera toute satisfaction au géographe et à l'économiste. Les premiers chapitres exposent en une synthèse très complète et très heureuse, la géologie, la climatologie et l'hydrographie de la plaine.

Plaine dont l'altitude ne dépasse pas 200 mètres, la Mitidja se développe en demi-croissant sur 100 kilomètres de Marengo à l'ouest jusqu'à l'Alma à l'est. La largeur maxima est seulement de vingt kilomètres à la hauteur de Blida. Sauf dans sa partie nord-orientale, sur 35 kilomètres de littoral, les hauteurs l'enserrent, la dominent de toutes parts : au nord collines du Sahel, au sud chaîne de l'Atlas. La pente du sud au nord n'est pas régulière ; plus forte au sud, elle va diminuant au pied du Sahel, de sorte que le fond de la plaine est plus proche des collines que de l'Atlas, ce qui, en 1830, ajoutait au mauvais drainage de la plaine : celle-ci était occupée alors sur 1/5 environ par les marécages et elle présentait un visage hostile à quiconque venait d'Alger ; terre promise, vue de Blida, « la Mitidja, au pied du Sahel, paraissait marécageuse, inculte et inhabitée » (p. 67).

Sur ces 130.000 hectares, le sol est fait d'alluvions, alluvions caillouteuses au pied de l'Atlas jusque vers le milieu de la plaine, ensuite limoneuses jusqu'à la lisière du Sahel.

Il en résulte trois alignements parallèles qui fixeront les centres de peuplement (p. 616). La ligne du Sahel et des marécages aujourd'hui desséchés est jalonnée par quelques rares agglomérations : Montébello, Attatba, Birtouta. Puis une deuxième ligne suit au centre la limite des zones caillouteuse et limoneuse ; c'est la ligne des sources, bien définie par l'ingénieur Aymard, de Réghaïa à Oued-el-Alleug en passant par Maison-

---

(1) Voir les plans de Maison-Carrée en 1834 (p. 40) et de nos jours (p. 574); de même pour Birtouta en 1844 (280) et de nos jours (596).

Blanche et Boufarik ; là prédominent les villages de création tardive (p. 382). Enfin la troisième et la plus importante est au pied de l'Atlas : « au débouché d'oueds ou de sources aux eaux faciles à capter »; elle comprend entre autres localités l'Alma, Fondouk, Rivet, Arba, Rovigo, Bouïnan, Souma, Blida, la Chiffa, Mouzaïaville, El-Affroun, Ameur-el-Aïn, Bourkika et Marengo.

Telles sont les directions principales déterminées par des facteurs éminemment géographiques : nature du sol et fourniture de l'eau.

L'étude des vents, des températures et des pluies n'a pas moins d'importance pour l'occupation et la mise en valeur de la plaine. M. Franc y consacre une enquête consciencieuse et précise, dont quelques éléments pourtant paraissent sujets à révision. N'exagère-t-il pas avec Thévenet, la hauteur d'eau annuellement reçue par Blida : 1.028 mm. Angot pour la période 1860-79 ne donnait que 855 et Lasserre pour 1914-1924 indique 892 seulement. L'ensemble des renseignements présentés n'en demeure pas moins excellent et permet d'apprécier toutes les nuances du labeur agricole.

Vers la fin du volume, l'agronome, l'économiste et le géographe retrouveront avec plaisir la même formation d'esprit, le même sens descriptif, le même souci d'explications. Chiffres et statistiques sous les yeux, hectare par hectare, nous est révélé le trésor des richesses de toutes sortes qui au 20e siècle couvrent la Mitidja, et, à chaque occasion, M. Franc souligne heureusement les liaisons de l'homme et du milieu naturel.

Par ces importants chapitres où se reconnait l'examen attentif du terrain, par le dessein constant de localiser les évènements, de les situer sur la carte, par le choix aussi de ses photographies très expressives, la thèse peut donc se ranger parmi les bonnes monographies de l'école géographique française. Par là sa place se justifie dans la section géographie de la Collection du Centenaire.

Cependant l'enquête historique nous parait l'emporter par l'ampleur de ses développements, les importantes recherches d'archives qu'elle a inspirées et qui ont permis à l'auteur de suivre dans le moindre détail, avec minutie même, les phases de l'occupation du sol, sous tous les aspects aussi bien militaire qu'administratif et économique. (1)

Les grandes divisions de l'ouvrage nous en préviennent tout d'abord. Deux dates permettent de les distinguer : 1839, année de la dévastation de la Mitidja par les troupes d'Abdel Kader (2);

---

(1) Les lecteurs de la *Revue Africaine* ont pu l'apprécier par un important extrait publié dans le n° 333, 4e trim. 1927, La Mitidja avant 1830 (p. 420-430).

(2) L'ouvrage du général Azan sur Abd el Kader bien que très connu, méritait d'être cité.

alors se termine l'ère douloureuse de l'insécurité, des colons sans cesse aux aguets, livrés à leur seule initiative ; alors va commencer la participation plus active des pouvoirs publics à l'œuvre de colonisation et de peuplement ; 1858 d'autre part, année à partir de laquelle les sacrifices ne paraissent plus vains car l'élément français s'est implanté, malgré le climat jusque là si meurtrier, malgré mille difficultés ; l'avenir est désormais garanti : les naissances l'emportent décidément sur les décès

Ce sont les trois grands chapitres du livre :

1830-41. La phase héroïque.
1842-1858. La phase militante et créatrice.
de 1858 à nos jours. La phase triomphante.

Cette ordonnance, d'une belle simplicité, au reste parfaitement admissible parvient difficilement à contenir l'extraordinaire abondance de documents et de renseignements que l'auteur a retenus malgré tout, répugnant de façon visible à de petits sacrifices qui parfois pourtant s'imposaient. Il en résulte un nombre impressionnant de subdivisions et de chapitres.

Sans doute le souci de l'érudition et du petit fait est en quelques passages poussé jusqu'au scrupule (1). Ce qui embarrasse davantage le lecteur, c'est la façon rigoureuse dont est suivi l'ordre chronologique, de sorte que des ensembles de faits, unis pourtant par un lien logique, se trouvent morcelés en quatre ou cinq chapitres. La description si vivante de Maison-Carrée aux pages 575-578 ne gagnerait-elle pas à être complétée en un seul et même développement par la page 305 consacrée aux origines et par les paragraphes ayant trait aux Instituts Agricole (p. 649) et Industriel (p. 692) ? L'index alphabétique certes est de quelque ressource : mais, consulté, à l'article Maison-Carrée, il renvoie à 92 passages du livre. Autre conséquence de cette règle de composition : l'auteur a quelque peine à échapper à l'inconvénient des redites. Ainsi, à la fin de l'ouvrage, le chapitre intitulé « le développement des anciens centres » en particulier pour la partie consacrée à Boufarik (p. 567) annonce de façon un peu trop précise le dernier tableau : l'essor économique de la Mitidja (654-693).

Cette conception particulière de l'exposé se défend au reste par mille bonnes raisons, dont la principale, à nos yeux, est la part prépondérante accordée à l'analyse, comme il convient dans tout travail original de recherches. L'équilibre, la valeur scientifique de l'ensemble ne sauraient donc être entamés par nos légers reproches.

---

(1) Entre autres exemples, nous connaissons à une unité près le troupeau de Béni-Méred de 1842 à 1844. Il nous est fourni d'année en année le chiffre précis de bêtes qui le composent : bœufs, brebis, chèvres, agneaux même et veaux (p. 241-243-244).

Afin de mieux dégager les réels mérites de l'ouvrage, suivons M. Franc dans les développements qu'il consacre à deux importantes études : celles des essais en Mitidja de cultures tropicales, celle aussi des types humains qui ont travaillé à la mise en valeur de la plaine.

Une mentalité coloniale ne s'improvise pas, il lui faut comme base solide l'expérience du milieu colonial. Or, cette expérience manquait à la France de 1830, ou si elle en possédait quelques traits, ils étaient inspirés non pas par le monde nord-africain, encore inconnu, mais par les pays neufs d'Amérique. Polémistes et hommes d'action ont trop souvent emprunté leurs idées, leurs exemples à nos vieilles colonies des Antilles. D'où, entre autres erreurs, l'illusion d'introduire en Afrique les plantes tropicales.

« Ce pays, disait déjà de Sismondi (1) avant la conquête, offre au choix les plus beaux climats de la Provence, de l'Italie et de l'Espagne, ainsi que les climats et le ciel des Antilles ». C'était une idée très répandue dans le public que l'on pouvait produire simultanément « les plantes d'Europe et celles des Tropiques » et par exemple « la soie, le lin, le chanvre, la garance, le pastel, le coton, la canne à sucre, le café, l'indigo, la cochenille, le cacao ».

En de nombreuses pages de son livre, M. Franc expose cette question, en souligne les différents aspects et suit l'évolution de ce jardin d'essais qu'a été la Mitidja de 1830 à 1860.

C'est tout d'abord Clauzel, l'ancien soldat de Saint-Domingue, l'exilé de la Louisiane, qui, dès octobre 1830 croit sur les conseils du botaniste Deffontaines que la Mitidja est « propre à toutes les productions des tropiques, le café excepté » (p. 85). Une ferme expérimentale poursuit des tentatives de culture du café, sur la recommandation d'Allard, de la canne à sucre sous le patronage de Montagne, du cacao, du thé, de la vanille, de l'indigo, du nopal à cochenille, du coton. Une concession faite en 1836 prévoit, outre le défrichement et parmi d'autres clauses, la culture obligatoire de l'indigo et du coton (p. 164). La même année, à la Reghaïa, un colon Mercier se livre à des essais de cultures tropicales : le riz et la canne à sucre échouent, mais le coton donne de superbes produits (p. 173). Les cultures sont poursuivies par Fortin d'Ivry qui achète la propriété de Mercier (p. 314).

Mais en 1840 une voix autorisée s'élève, condamnant ces tentatives, celle de l'économiste Blanqui : « Nos illusions doivent cesser en fait de cultures spéciales. L'indigo, le poivre et la cannelle ne peuvent figurer... qu'à titre de curiosité dans le catalogue de notre flore africaine... Il en est de même pour le coton. Le tabac seul s'est fait remarquer par la richesse de sa vé-

(1) Esquer, *La prise d'Alger* (p. 287 et 406).

gétation et au dire des connaisseurs par l'excellence de sa qualité » (p, 337).

Malgré ce cri d'alerte, une mesure administrative vint accentuer la politique des cultures tropicales : l'ordonnance du 16 décembre 1843 fixant le régime douanier de l'Algérie, frappait de droits très lourds à leur entrée en France les céréales d'Algérie « Les colons se tournent alors vers le tabac, le mûrier, le coton, cultures pour lesquelles ils n'étaient ni outillés, ni préparés » (p. 331).

Ce qu'il advint du sorgho, de la cochenille, de la garance, auxquelles s'ajoutèrent un instant l'arachide et le thé ? L'insuccès le plus complet obligea à les abandonner vers 1860 (p. 517).

Le climat ne s'y prêtait pas : l'été, les chaleurs sont insuffisantes. L'hiver, il est à craindre des excès de fraîcheur ou des extrêmes de froid (p, 30). Boufarik et surtout Blida, ne l'oublions pas, sont plus froids l'hiver qu'Alger (p, 18).

Le souci de faire paraître l'homme auprès des œuvres se retrouve à chacun des chapitres de la thèse, qu'il s'agisse de gouverneur au rôle prépondérant ou simplement des plus modestes agents de la colonisation. Quelle admirable galerie de portraits, tous dessinés d'un trait ferme et précis !

Voici tout d'abord les colons de la première heure.

Parmi eux, quelques aventuriers ou fantaisistes, tel ce comte de Raousset-Boubon qui abandonna ses terres de la Mitidja pour l'Eldorado californien, puis ces mines d'or pour une problématique couronne d'empereur mexicain ; tels aussi ces deux nobles émigrés, l'un polonais, le prince Sviatopolk de Mir Miski, l'autre espagnol le comte del Valle San Juan : aucun d'eux ne remplit les conditions exigées et après avoir vécu avec faste, le prince se donnait même des airs de seigneur féodal. ces deux grands seigneurs durent passer la main. Parmi eux aussi, nombre de spéculateurs, aimables viveurs, se préoccupant plus des chevaux, de la domesticité et de la table que de défrichements et de plantations.

Venus en Algérie avec quelques ressources personnelles ou des dettes, par leurs habitudes de vie élégante et mondaine ce sont les colons en gants jaunes et en chapeaux de soie.

Auprès de ces fantaisistes, d'autres heureusement surent faire preuve de caractère et d'énergie : de Vialar et de Tonnac par exemple. Ils furent les premiers européens à fréquenter le marché de Boufarik et dans leurs propriétés, en pleine Mitidja à trente kilomètres d'Alger, ils surent s'imposer aux indigènes par leur décision, leur fermeté et aussi leur attitude juste bienveillante. De Vialar, apôtre de la pénétration pacifique, voulut « faire la conquête morale des indigènes par les œuvres de charité » (p. 142). Dans ce but il ouvrit à Boufarik un hôpital

pour indigènes et il y fit venir sa sœur, Supérieure générale et fondatrice d'une Congrégation dévouée au service des pauvres et des malades. De Tonnac avait pris les habitudes du pays, il parlait parfaitement l'arabe, portait le burnous, mangeait le couscous. C'est lui « le roumi du Khadra » qui dès les premiers jours de son installation fit restaurer le marabout de Sidi Meurfi qui tombait en ruine.

Période difficile et guerrière où le colon devait se doubler d'un soldat, gardant le fusil en bandoulière ou le cachant dans le champ qu'il laboure « on ne s'avançait qu'en nombre. Pour porter une charretée de matériaux, il fallait avoir à ses gages une petite armée... Jour et nuit il fallait avoir l'œil au guet ; on ne quittait pas le fusil. A chaque instant il fallait s'élancer à cheval pour surveiller les alentours, aller à la recherche de quelque bête de somme qui s'était égarée (1) » (p. 205)

Efforts laborieux que vint anéantir en 1839 la ruine de la Mitidja par les troupes d'Abd-el-Kader. Encore fut-ce pour ces colons l'occasion de faire preuve de valeur. De Tonnac, Clavé, Lapeyrière, Descroivilles, de Saint Guilhem, Montagne, Tobler, de Montaigu et Mercier n'évacuent leurs fermes que sur l'ordre exprès du maréchal Valée ; et à deux kilomètres du camp de l'Arba le colon Pirette résiste seul tout un jour contre un millier d'ennemis (p. 211).

Que de victimes en conséquence : à Boufarik de 1837 à 1840, 36 colons furent assassinés par les Arabes et 21 moururent en captivité.

Ces ruines et ces deuils n'ébranlent en rien la résolution des survivants, ils se disaient « disposés à risquer de nouveaux sacrifices, à courir de nouveaux dangers, impatients du moment où ils pourront relever leurs ruines et rétablir leurs cultures ».

Après que la sécurité est assurée, il reste encore bien des obstacles à vaincre. La thèse de M. Franc en impose une évocation saisissante : lutte contre les bureaux arabes hostiles à la colonisation (253-342-383-406) ; installation contestée sur un sol dont les titres de propriété sont ou trop obscurs (p. 66) ; ou inexacts (p. 149) ou même complètement faux (p. 334) ; menaces incessantes des animaux de toutes sortes : sauterelles aux terribles ravages, dès 1844, ou chacals amateurs de raisins ; enfin et surtout assaut meurtrier des fièvres, au cours des travaux de défrichement et d'assainissement : en 1845 le Fondouk détient le record de la mortalité avec 480 décès pour 1000 habitants. En 1857, le chiffre est encore de 222 pour 1000 à l'Alma. Les 9/10 des

---

(1) Ou qui avait été volée. Lire, p. 182, le récit pittoresque où l'on voit de Tonnac réclamer les armes à la main et obtenir 4 bœufs qui lui avaient été volés.

maladies de la Mitidja sont alors des fièvres paludéennes (p. 523) (1).

Plus près de nous, voici d'autres colons représentant cette génération triomphante à laquelle pourtant les soucis et les labeurs n'ont pas été non plus épargnés : Armand Arles-Dufour, type de l'administrateur méthodique, scientifique et désintéressé (p. 582) ; Pelegri, colon d'origine espagnole, qui, parti de rien, est arrivé à être un grand propriétaire : celui qui à l'âge de treize ans n'était qu'un pauvre berger illettré se trouve bientôt à la tête d'un domaine de 770 hectares dont 550 en vignes américaines, 150 en céréales, 46 en orangers et mandariniers, terres qui occupent normalement 60 européens, 5 à 600 indigènes (p. 595).

Enfin type tout à fait récent et qui eut bien surpris les pionniers de la phase militante « sont devenus « colons » des avocats, des médecins, des pharmaciens, des notaires, des avoués, des commerçants, des industriels, des fonctionnaires, délaissant leur carrière insuffisamment rétribuée, voire même des fils de famille qui, incapables d'arriver à une carrière libérale, ont été gratifiés par leur père d'une propriété dont ils confient souvent l'exploitation à un gérant, ce qui leur permet de continuer à mener leur vie de citadin oisif » (p. 595).

Ainsi en même temps que les différents modes de l'activité agricole et industrielle de la Mitidja, sont passés en revue de façon toujours vivante et souvent pittoresque les types humains qui sont à l'origine de cette remarquable mise en valeur.

Les résultats tiennent en quelques chiffres, mais combien éloquents : 126.000 habitants dont 46.000 européens, soit une densité de 98, chiffre très fort pour un pays surtout agricole ; or le 1er recensement sérieux en 1856 ne signale que 32.000 habitants, soit une augmentation en 70 ans de 400 % ; 38 villages nouveaux, des fermes par centaines ; 20.000 hectares de marécages livrés à la culture ; 3.000 hectares d'agrumes, autant de géranium rosat : 9.000 hectares de tabacs ; 45.000 hectares de vigne, donnant une récolte de 3 millions d'hectolitres ; enfin un réseau très serré de routes et de voies ferrées, là où il n'y avait en 1830 que de mauvaises pistes.

Ainsi, commencée en chanson de geste, l'histoire de la colonisation de la Mitidja se ferme sur un bilan de banque.

Par cette thèse doctorale, monument de science, de labeur probe et méthodique, M. Franc a rendu, en toutes circonstances, au colon français l'hommage le plus complet en même temps que le plus flatteur : celui de la vérité.

Lucien BESSIÈRE

---

(1) La mention faite de la quinine, p. 194, n'est-elle pas un peu rapide et n'y aurait-il pas eu lieu de citer tout au moins le nom du docteur Maillot ? Bien que son ouvrage soit mentionné p. 715, son nom ne figure pas à l'Index.

Julien FRANC. — *L'Histoire de la colonisation de l'Algérie. Les sources d'archives.* — Alger, imprimerie Pfeiffer et Assant, 1928, In-8°, 170 pages.

Cette thèse complémentaire tient plus que ne promet son titre. L'auteur ne s'est pas borné en effet aux sources manuscrites, il a consacré un chapitre aux sources imprimées. Ce travail rendra de grands services.

Cependant, dans l'énumération et l'analyse des ouvrages relatifs à la colonisation algérienne, on eût aimé trouver quelques indications sur la personnalité des auteurs, de Baudicour et Pellissier de Raynaud notamment, ainsi que sur leur documentation. De même, sur la valeur et l'intérêt des ouvrages analysés, des appréciations plus précises, avec les réserves nécessaires, eussent été de circonstance.

La partie de la thèse de M. Franc consacrée aux sources manuscrites est de beaucoup la plus importante. L'auteur reproduit les extraits concernant la colonisation de l'inventaire de la série F 80 aux Archives Nationales publié par M. Bourgin dans *la Revue Africaine*, de l'Inventaire sommaire (oh, combien !) des Archives historiques de la Guerre et du fonds Enfantin d'après le *Catalogue des Manuscrits* de la Bibliothèque de l'Arsenal, et dont une analyse détaillée eût été bien utile. Surtout il publie les inventaires et les répertoires numériques qui existent seulement à l'état de manuscrits aux archives du Gouvernement Général de l'Algérie et aux Archives départementales de Constantine, d'Oran et d'Alger.

Cet ouvrage qui réunit des renseignements jusqu'ici disséminés et dont beaucoup n'étaient pas encore publiés, sera bien accueilli des travailleurs. Nous souhaitons que M. Franc en mette dans le commerce une nouvelle édition, pour laquelle nous lui soumettons les observations suivantes. La liste des journaux devrait être complétée. Au lieu de donner le titre de 10 journaux qui « entre autres, renferment de nombreux articles intéressants », mieux vaudrait donner l'énumération complète des seuls journaux consacrés à l'Afrique du Nord et à la colonisation.

A la liste des feuilles locales existant aux archives départementales de Constantine, il y aurait lieu d'ajouter celles des dépôts d'Alger et d'Oran.

En plus des journaux indiqués comme existant à la Bibliothèque Nationale d'Alger, celle-ci possède *l'Algérie nouvelle* (1858-1860), le *Courrier de l'Algérie* (1861-1869), *l'Atlas* (1863-1871), *l'Africain de Constantine* (1851-1860), *L'Afrique Française* (1837-38, 1848, le *Zéramna* (1860-1867), le *Derbouka* (1856-1857), *l'Indépendant de Constantine* (1856-1869), le *Brûlot* (1848), la *France Algérienne* (1865-1866), le *Courrier d'Afrique* (1865-1866), la *Seybouse*

(1859-62, 1863-69), l'*Algérie* (1844-1846), l'*Echo d'Oran* (1856-59), le *Moniteur de la Colonisation* (1857).

D'autre part, on trouve à la Bibliothèque municipale d'Alger une collection de périodiques algérois.

Il faut ajouter : aux procès-verbaux des commissions, ceux de l'« l'Enquête agricole » présidée par le comte Le Hon ; aux études sur la colonisation algérienne, Garcin : *La colonisation officielle et la concession de terres domaniales* en Algérie (1913), Violard : *Les villages algériens* (1926), 2 fascicules ; aux sources manuscrites le manuscrit français 1273 nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale : « Mélanges sur la colonisation et l'administration de l'Algérie », recueillis par Genty de Bussy (1830-1834).

Gabriel ESQUER.